



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Sixième Table ronde d'experts sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements *Du principe à la pratique : renforcer le développement parlementaire grâce à l'égalité des sexes*

En ligne, mardi 9 décembre 2025, 14 h 00-15 h 30 (HNEC)

[Inscriptions](#)

Les [Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#) constituent un ensemble de dix principes fondamentaux qui définissent les grandes orientations du développement parlementaire. Adoptés en 2014 par les Parlements membres de l'UIP, ils ont depuis été approuvés par plus de 82 % des parlements nationaux, ainsi que par 32 assemblées parlementaires et organisations partenaires.

Une série de tables rondes d'experts a été mise en place pour permettre aux parlementaires d'examiner plus en profondeur les différents aspects de l'assistance parlementaire et d'échanger des connaissances et des bonnes pratiques.

L'UIP a fait de l'égalité des sexes son thème prioritaire pour 2025.

Il s'agit d'une année charnière puisque 2025 marque le

30^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui constituent le plan d'action mondial pour l'égalité des sexes. Outre son rôle central pour garantir une représentation, une législation et un contrôle inclusifs au sein du parlement, l'égalité des sexes est également essentielle dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement parlementaire. Cet

impératif est énoncé dans le Principe commun 6 : *L'assistance aux parlements prête la même attention aux besoins et au potentiel des femmes et des hommes dans la structure, les activités, les méthodes et le travail du Parlement.*



**S'adressant aussi bien aux
hommes qu'aux femmes**

PRINCIPES COMMUNS ET PROGRÈS COMMUNS

Quand la moitié de la population ne peut s'exprimer dans les processus parlementaires, les institutions en pâtissent. Pour remédier à ce problème, les Parlements membres de l'UIP ont adopté à l'unanimité en 2012 un [Plan d'action pour des parlements sensibles au genre](#), document stratégique essentiel destiné à appuyer les efforts visant à faire des parlements des institutions davantage sensibles au genre. En 2016, cet instrument a été complété par un outil d'auto-évaluation intitulé [Parlements : évaluer la sensibilité au genre](#). En 2022, les Parlements membres ont réaffirmé leur engagement à accélérer la réalisation de l'égalité des sexes et à bâtir des parlements sensibles au genre, à travers la [Déclaration de Kigali](#). En 2025, l'UIP a lancé une nouvelle campagne destinée à mobiliser l'action parlementaire en faveur de l'égalité des sexes, intitulée [Atteindre l'égalité des sexes, action par action](#). L'avènement de parlements sensibles au genre constitue l'un des principaux axes d'action de cette campagne.

Objectifs

La sixième Table ronde d'experts réunira les parlements et leurs partenaires pour faire le point sur les progrès accomplis et les obstacles rencontrés dans la promotion de l'égalité des sexes à travers les initiatives d'auto-développement parlementaire. Elle sera également l'occasion de présenter des stratégies, outils et produits novateurs visant à mieux intégrer l'égalité des sexes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions, qu'elles concernent directement l'égalité des sexes ou qu'elles aient une portée plus générale. Les questions suivantes serviront de fil conducteur au débat :

- Plus de dix ans après l'adoption des Principes communs en matière d'assistance aux parlements, comment le Principe commun 6, qui porte sur l'intégration de l'égalité des sexes, a-t-il été appliqué dans votre parlement et en quoi a-t-il contribué à améliorer le développement parlementaire ? Quels sont les obstacles persistants et quelles stratégies ou outils novateurs pourraient permettre de les surmonter ?

Les participants seront invités à faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Principe commun 6 et à présenter des exemples concrets illustrant son impact, non seulement sur les parlementaires et le personnel du parlement, mais aussi sur le fonctionnement et les priorités de l'institution. Cela peut concerner les plans stratégiques parlementaires, les règlements, les

procédures, les méthodes de travail ou encore la culture organisationnelle. Seront également présentées les expériences des parlements ayant mené des évaluations de leur sensibilité au genre.

- En vue de promouvoir un environnement de travail sensible au genre pour les parlementaires et le personnel du parlement, quelles mesures se sont révélées les plus efficaces pour renforcer l'égalité des sexes dans les travaux parlementaires, lutter contre la violence à l'égard des femmes au parlement et surmonter les éventuelles résistances ?

Les participants échangeront sur les progrès accomplis par les parlements et leurs administrations en matière d'égalité, et présenteront des bonnes pratiques, ainsi que des méthodes de travail et des innovations susceptibles de renforcer ces progrès à l'avenir. Ce sera aussi l'occasion d'examiner les mesures prises par les parlements pour lutter contre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes, qu'elles soient parlementaires ou membres du personnel.

Participants

Les participants seront des représentants des parlements et des organisations partenaires responsables du développement parlementaire. Ils seront encouragés à mener un dialogue ouvert et dynamique. **Ils sont donc invités à se préparer en vue de prendre part à ce dialogue et de faire connaître les expériences de leurs parlements et les résultats de leurs projets.**

Contributions écrites

Les parlements et les partenaires peuvent également soumettre des contributions écrites qui mettent en exergue leurs expériences sur les sujets à débattre. Les contributions écrites doivent être envoyées à postbox@ipu.org avant le 4 décembre 2025.

Langues

Les documents seront disponibles en anglais et en français. L'interprétation sera assurée en anglais, français, arabe et espagnol.

Inscription

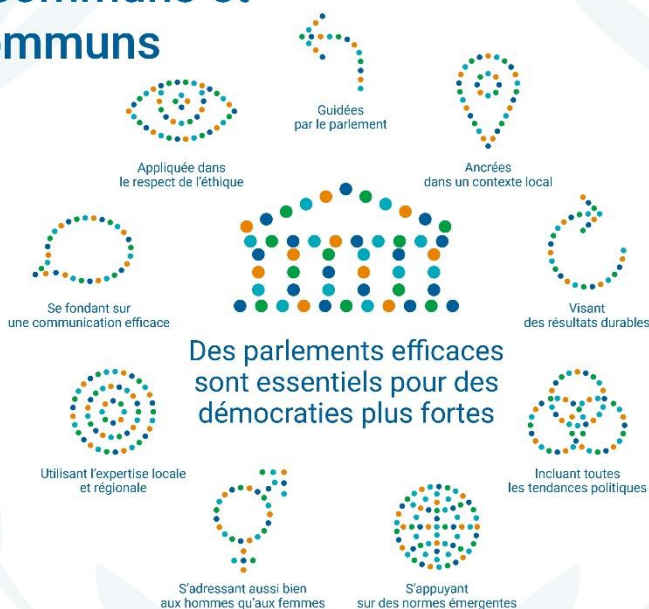
<https://us06web.zoom.us/meeting/register/jz2KdKAoS126lakMdRvrxA>

Lectures complémentaires

- [Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#)
- [Célébrer les 10 ans des Principes communs en matière d'assistance aux parlements : pourquoi sont-ils importants et comment sont-ils utilisés](#)
- [Mettre en pratique l'auto-développement parlementaire : guide sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#)

Principes communs en matière d'assistance aux parlements

Principes communs et progrès communs



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



#COMMONPRINCIPLES

Programme provisoire

Mardi 9 décembre 2025	
14 h 00-14 h 05	Modératrice : Mme Alyson Kozma, Conseillère principale pour les questions de genre, les femmes et la démocratie, Institut national démocratique (NDI) Accueil et présentation de la Table ronde • Allocution d'ouverture de Mme Kareen Jabre, Directrice de la Division des programmes de l'UIP
14 h 05-14 h 45	Plus d'une décennie après l'adoption des Principes communs, comment le Principe commun n° 6 sur l'intégration de l'égalité des sexes a-t-il été appliqué au sein de votre parlement et a-t-il contribué à améliorer le développement parlementaire ? Quels sont les obstacles actuels et quelles stratégies et outils innovants pourraient être efficaces pour les surmonter ? Les participants seront invités à faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Principe commun n° 6 et à partager des exemples concrets illustrant non seulement l'impact de ce principe sur les parlementaires et le personnel parlementaire, mais aussi sur le fonctionnement et les priorités de l'institution. Cela peut inclure les plans stratégiques, les règles, les procédures, les méthodes de travail et la culture de travail du parlement. Les expériences des parlements qui ont procédé à des évaluations de la sensibilité au genre seront également présentées. Exposés suivis d'échanges d'expériences • Mme Charlotte Cousins, Chercheuse principale (Affaires parlementaires), Parlement irlandais • M. Gilbert Bosco N'habay, Secrétaire général adjoint, Parlement de Sierra Leone • M. Saša Gavrić, Responsable des questions de genre, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE
14 h 45-15 h 25	Afin de favoriser un environnement de travail sensible au genre pour les parlementaires et le personnel parlementaire, quelles sont les mesures qui ont été les plus efficaces pour renforcer l'égalité des sexes dans le cadre des travaux parlementaires, lutter contre la violence à l'égard des femmes au parlement et surmonter les éventuelles résistances ? Les participants discuteront de la manière dont les parlements et leurs administrations progressent en matière d'égalité et présenteront les bonnes pratiques, les méthodes de travail et les innovations susceptibles de renforcer leurs progrès à l'avenir. Les réponses parlementaires au sexisme, au harcèlement et à la violence à l'égard des femmes parlementaires et du personnel seront également examinées. Exposés suivis d'échanges d'expériences • Mme Annalou Nachura, Secrétaire générale adjointe et avocate principale, Département des affaires juridiques, Coprésidente du Système de points focaux pour l'égalité des sexes et le développement, Chambre des représentants des Philippines • Mme Berenice Paulse, Présidente du Forum sur les droits des femmes et l'égalité des sexes, Parlement d'Afrique du Sud
15 h 25-15 h 30	Observations finales